

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur le Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par le Règlement (UE) n° 2020/878

## NOVA WET STICK

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : NOVA WET STICK  
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)  
Type de produit REACH : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Résine époxy

##### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur de la fiche de données de sécurité

Novatio\*  
Industrielaan 5B  
B-2250 Olen  
☎ +32 14 25 76 40  
☎ +32 14 22 02 66  
info@novatio.be  
\*NOVATIO is a registered trademark of Novatech International N.V.

##### Fabricant du produit

Novatech International N.V.  
Industrielaan 5B  
B-2250 Olen  
☎ +32 14 85 97 37  
☎ +32 14 85 97 38  
info@novatech.be

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais) :  
+32 14 58 45 45 (BIG)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

Classe	Catégorie	Mentions de danger
Skin Sens.	catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Skin Irrit.	catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit.	catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Aquatic Chronic	catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage



Contient: poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)],  $\alpha$ -hydro- $\omega$ -hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), éther 2-hydroxy-3-mercaptopropylique; 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; phénol/formaldéhyde/glycidyl éther, polymère; triéthylènetétramine.

Mention d'avertissement Attention

##### Phrases H

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Phrases P

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

# NOVA WET STICK

P333 + P313  
P305 + P351 + P338  
  
P337 + P313  
**Informations supplémentaires**  
EUH211

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
  
Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

## 2.3. Autres dangers

Attention! La substance est absorbée par la peau

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélanges

Nom REACH n° d'enregistrement	N° CAS N° CE	Conc. (C)	Classification selon CLP	Note	Remarque	Facteurs M et ETA
taic (Mg3H2(SiO3)4)	14807-96-6 238-877-9	25% ≤C≤50%		(2)	Constituant	
poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)], α-hydro-ω-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), éther 2-hydroxy-3-mercaptopropylrique	72244-98-5	10% ≤C≤25%	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412	(1)(10)(V)	Constituant	
dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm] 01-2119489379-17	13463-67-7 236-675-5	C≤10%	Carc. 2; H351	(1)(2)	Constituant	
2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane 01-2119456619-26	1675-54-3 216-823-5	C≤10%	Skin Sens. 1; H317 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411 Eye Irrit. 2; H319: C≥5%, (CLP Annexe VI (ATP 0)) Skin Irrit. 2; H315: C≥5%, (CLP Annexe VI (ATP 0))	(1)(6)(10)	Constituant	
phénol/formaldéhyde/glycidyl éther, polymère	28064-14-4	C<5%	Skin Sens. 1; H317 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411	(1)(10)	Constituant	
triéthylènetétramine	112-24-3 203-950-6	C<1%	Skin Sens. 1; H317 Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	(1)(2)(10)	Constituant	
phénol 01-2119471329-32	108-95-2 203-632-7	C<1%	Muta. 2; H341 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H301 STOT RE 2; H373 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411 Skin Corr. 1B; H314: C≥3%, (CLP Annexe VI (ATP 0)) Skin Irrit. 2; H315: 1%≤C<3%, (CLP Annexe VI (ATP 0)) Eye Irrit. 2; H319: 1%≤C<3%, (CLP Annexe VI (ATP 0))	(1)(2)(6)(10)	Constituant	

- (1) Texte intégral des phrases H et EUH: voir rubrique 16  
(2) Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires  
(6) Repris dans l'annexe VI du Règlement (CE) n° 1272/2008 mais la classification a été adaptée après évaluation de données expérimentales disponibles  
(10) Soumis aux restrictions de l'Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006  
(V) Exempté d'enregistrement sous REACH (Règlement (CE) n° 1907/2006, article 2 (9), polymères)

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

2 / 21

# NOVA WET STICK

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Mesures générales:

Veiller à votre (propre) sécurité. Si possible, approcher de la victime et vérifier ses fonctions vitales. En cas de blessure et/ou d'intoxication, appeler le numéro d'urgence européen 112. Traiter les symptômes en commençant par les blessures et les troubles les plus graves. Garder la victime sous observation, possibilité de symptômes différés.

#### Après inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur. En cas de problèmes respiratoires, consulter un médecin/service médical.

#### Après contact avec la peau:

Si possible, essuyer/enlever à sec le produit chimique. Rincer/se doucher immédiatement avec de l'eau (tiède). Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin/service médical.

#### Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin/service médical. Ne pas attendre l'apparition de symptômes pour consulter le centre anti-poison.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### 4.2.1 Symptômes aigus

##### Après inhalation:

Pas d'effets connus.

##### Après contact avec la peau:

Picotement/irritation de la peau.

##### Après contact avec les yeux:

Irritation du tissu oculaire.

##### Après ingestion:

Pas d'effets connus.

#### 4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO2.

Grand incendie: Mousse classe B (non résistant à l'alcool).

#### 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.

Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (vapeurs nitreuses, oxydes de soufre, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### 5.3.1 Instructions:

Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée. Les eaux de rabattement peuvent être toxiques/corrosives. Tenir compte des liquides d'extinction polluants. Modérer l'emploi d'eau, si possible la recueillir/l'endiguer.

#### 5.3.2 Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants (EN 374). Écran facial (EN 166). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034). Échauffement/feu: appareil respiratoire autonome (EN 136 + EN 137).

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues. Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent. En cas d'incendie/échauffement: envisager l'évacuation. Incendie/échauffement: faire fermer les portes et fenêtres dans le voisinage.

#### 6.1.1 Équipement de protection pour les non-secouristes

Voir rubrique 8.2

#### 6.1.2 Équipement de protection pour les secouristes

Gants (EN 374). Écran facial (EN 166). Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

##### Vêtements de protection appropriés

Voir rubrique 8.2

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère. Endiguer le solide répandu. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts.

# NOVA WET STICK

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir le solide répandu avec un absorbant. Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Porter le produit recueilli au fabricant/à une instance compétente. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### 7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conforme à la réglementation. Conserver dans un endroit sec. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver à l'abri des rayons solaires directs.

#### 7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur.

#### 7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Aucun renseignement disponible

#### 7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Exposition professionnelle

##### a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

#### UE

Phénol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	2 ppm
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	8 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	4 ppm
	Valeur limite d'exposition court terme (Valeur limite indicative d'exposition professionnelle)	16 mg/m <sup>3</sup>

#### Belgique

Phénol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	2 ppm
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	8 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur limite d'exposition court terme	4 ppm
	Valeur limite d'exposition court terme	16 mg/m <sup>3</sup>
Talc (sans fibre d'amiante)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	2 mg/m <sup>3</sup>
Titane (dioxyde de)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h	10 mg/m <sup>3</sup>

#### Pays-Bas

Fenol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	2 ppm
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	8 mg/m <sup>3</sup>
Talk (respirabel)	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.016 ppm (1)
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Valeur limite d'exposition professionnelle publique)	0.25 mg/m <sup>3</sup> (1)

(1) respirabel

# NOVA WET STICK

## France

Phénol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	2 ppm
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	7.8 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur limite d'exposition court terme (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	4 ppm
	Valeur limite d'exposition court terme (VRC: Valeur réglementaire contraignante)	15.6 mg/m <sup>3</sup>
Titane (dioxyde de), en Ti	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (VL: Valeur non réglementaire indicative)	10 mg/m <sup>3</sup>

## Allemagne

Phenol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TRGS 900)	2 ppm (1)
Phenol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TRGS 900)	8 mg/m <sup>3</sup> (1)
	<i>Summe aus Dampf und Aerosolen.</i>	

(1) UF: 2 (II)

## Autriche

Phenol	Tagesmittelwert (MAK)	2 ppm
	Tagesmittelwert (MAK)	8 mg/m <sup>3</sup>
	Kurzzeitwert 15(Miw) 4x (MAK)	4 ppm
	Kurzzeitwert 15(Miw) 4x (MAK)	16 mg/m <sup>3</sup>
Talk (asbestfaserfrei)	Tagesmittelwert (MAK)	2 mg/m <sup>3</sup> (1)
Titandioxid (Alveolarstaub)	Tagesmittelwert (MAK)	5 mg/m <sup>3</sup> (1)
	Kurzzeitwert 60(Miw) 2x (MAK)	10 mg/m <sup>3</sup> (1)

(1) Alveolengängige Fraktion

## UK

Phenol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	2 ppm
	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	7.8 mg/m <sup>3</sup>
	Valeur limite d'exposition court terme (Workplace exposure limit (EH40/2005))	4 ppm
	Valeur limite d'exposition court terme (Workplace exposure limit (EH40/2005))	16 mg/m <sup>3</sup>
Talc, respirable dust	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	1 mg/m <sup>3</sup>
Titanium dioxide respirable	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	4 mg/m <sup>3</sup>
Titanium dioxide total inhalable	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (Workplace exposure limit (EH40/2005))	10 mg/m <sup>3</sup>

## USA (TLV-ACGIH)

Phenol	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	5 ppm
Talc: Containing asbestos fibers	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	0.1 fibres/cm <sup>3</sup> (1)
Talc: Containing no asbestos fibers	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	2 mg/m <sup>3</sup> (2)
Titanium dioxide - finescale particles	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Intended Changes)	2.5 mg/m <sup>3</sup> (3)
Titanium dioxide - nanoscale particles	Valeur limite d'exposition professionnelle 8h (TLV - Adopted Value)	0.2 mg/m <sup>3</sup> (3)

(1) (F): Respirable fibers: length > 5 µm; aspect ratio ≥ 3:1, as determined by the membrane filter method at 400-450X magnification (4-mm objective), using phase-contrast illumination

(2) R,E: Respirable fraction. The value is for particulate matter containing no asbestos and < 1% crystalline silica

(3) (R): Respirable fraction

### b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

#### Allemagne

Phenol (Phenol (nach Hydrolyse))	Urin: expositionsende, bzw. schichtende	120 mg/g Kreatinin	
----------------------------------	---	--------------------	--

#### USA (BEI-ACGIH)

Methemoglobin inducers (Methemoglobin)	Blood: during or end of shift	5 % of hemoglobin	Background, Nonspecific
Phenol (Phenol)	urine: end of shift	250 mg/g creatinine	Background, Nonspecific, With hydrolysis

### 8.1.2 Méthodes de prélèvement

Nom de produit	Essai	Numéro
carbolic acid	NIOSH	3502
Diglycidyl Ether of Bisphenol A	OSHA	1018
Phenol (Cresols)	NIOSH	2546

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

5 / 21

# NOVA WET STICK

Nom de produit	Essai	Numéro
Phenol (Volatile Organic compounds)	NIOSH	2549
phenol	NIOSH	8305
phenol	OSHA	32
TiO2	NIOSH	7302
TiO2	NIOSH	7304
Triethylene Tetramine	OSHA	60
triethylenetetramine	NIOSH	2540-1
triethylenetetramine	NIOSH	2540-2
triethylenetetramine	NIOSH	2540-teta

**8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues**  
Les valeurs limites sont reprises ci-dessous lorsque disponibles et applicables.

**8.1.4 Valeurs seuils**

**DNEL/DMEL - Travailleurs**  
talc (Mg3H2(SiO3)4)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	2.16 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	2.16 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	3.6 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	3.6 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	43.2 mg/kg de pc/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	4.54 mg/cm <sup>2</sup>	

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	1.25 mg/m <sup>3</sup>	

**2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane**

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	4.93 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.75 mg/kg de pc/jour	

**phénol**

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	8 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	16 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	1.23 mg/kg de pc/jour	

**DNEL/DMEL – Grand public**  
talc (Mg3H2(SiO3)4)

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	1.08 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus systémiques – inhalation	1.08 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets locaux à long terme – inhalation	1.8 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets aigus locaux – inhalation	1.8 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	21.6 mg/kg de pc/jour	
	Effets locaux à long terme – voie cutanée	2.27 mg/kg de pc/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	160 mg/kg de pc/jour	
	Effets aigus systémiques – voie orale	160 mg/kg de pc/jour	

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets locaux à long terme – inhalation	210 µg/m <sup>3</sup>	

**2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane**

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.87 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	89.3 µg/kg de pc/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.5 mg/kg de pc/jour	

**phénol**

Seuil (DNEL/DMEL)	Type	Valeur	Remarque
DNEL	Effets systémiques à long terme – inhalation	0.452 mg/m <sup>3</sup>	
	Effets systémiques à long terme – voie cutanée	0.5 mg/kg de pc/jour	
	Effets systémiques à long terme – voie orale	0.5 mg/kg de pc/jour	

**PNEC**  
talc (Mg3H2(SiO3)4)

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	597.97 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	597.97 mg/l	
Eau de mer	141.26 mg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	141.26 mg/l	
Sédiment d'eau douce	31.33 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	3.13 mg/kg sédiment dw	
Air	10 mg/m <sup>3</sup>	

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

6 / 21

# NOVA WET STICK

## 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.006 mg/l	
Eau de mer	0.001 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.018 mg/l	
Eau de mer (rejets intermittents)	0.002 mg/l	
STP	10 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.341 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.034 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.065 mg/kg sol dw	
Oral	11 mg/kg alimentation	

## phénol

Compartiments	Valeur	Remarque
Eau douce (non salée)	0.008 mg/l	
Eau de mer	0.001 mg/l	
Eau douce (rejets intermittents)	0.031 mg/l	
STP	2.1 mg/l	
Sédiment d'eau douce	0.091 mg/kg sédiment dw	
Sédiment d'eau de mer	0.009 mg/kg sédiment dw	
Sol	0.136 mg/kg sol dw	

### 8.1.5 Control banding

Figure ci-dessous lorsque disponible et applicable.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur. Mesurer régulièrement la concentration dans l'air. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

### 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

#### a) Protection respiratoire:

Brouillards: masque anti-aérosol avec filtre type P3.

#### b) Protection des mains:

Gants de protection contre les produits chimiques (EN 374).

Matériaux appropriés	Délai de rupture mesuré	Épaisseur	Indice de protection	Remarque
caoutchouc nitrile	> 60 minutes		Classe 3	
viton	> 240 minutes		Classe 5	

#### c) Protection des yeux:

Lunettes de protection (EN 166).

#### d) Protection de la peau:

Vêtements de protection (EN 14605 ou EN 13034).

### 8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir rubriques 6.2, 6.3 et 13

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect physique	Pâte
Viscosité	Visqueux
Couleur	Vert à blanc
Odeur	Presque inodore
Seuil d'odeur	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point de fusion	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point d'ébullition	> 35 °C
Inflammabilité	Non classé comme inflammable
Limites d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Point d'éclair	> 100 °C ; Vase clos
Température d'auto-ignition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible dans la littérature
pH	Sans objet (insoluble dans l'eau)
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Solubilité	L'eau ; insoluble
Log Kow	Sans objet (mélange)
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible dans la littérature
Densité absolue	1970 kg/m <sup>3</sup>
Densité relative	1.97
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible dans la littérature

# NOVA WET STICK

Taille des particules

Aucun renseignement disponible dans la littérature

## 9.2. Autres informations

Aucun renseignement disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

#### Mesures de précaution

Tenir à l'écart des flammes nues/de la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (vapeurs nitreuses, oxydes de soufre, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### 11.1.1 Résultats d'essais

#### Toxicité aiguë

##### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 423	> 5000 mg/kg de pc		Rat (mâle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg de pc	24 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	CL50	OCDE 403	> 2.1 mg/l	4 h	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	(concentration maximale possible)

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 401	> 2000 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique						Dispense de données	
Inhalation (poussières)	CL50	OCDE 403	> 5.09 mg/l	4 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	OCDE 420	> 2000 mg/kg de pc		Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Dermique	DL50	OCDE 402	> 2000 mg/kg de pc		Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (vapeurs)	CL0		0.000008 ppm	5 h	Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

triéthylènetétramine

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Dermique			catégorie 4			Annexe VI	

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

8 / 21

# NOVA WET STICK

## phénol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Oral	DL50	Équivalent à OCDE 401	340 mg/kg de pc - 540 mg/kg de pc		Rat (mâle)	Valeur expérimentale	Solution aqueuse à 20%
Oral			catégorie 3			Annexe VI	
Dermique	DL50	Équivalent à OCDE 402	660 mg/kg de pc	24 h	Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)	CL50	Équivalent à OCDE 403	> 0.9 mg/l	8 h	Rat (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (aérosol)			catégorie 3			Annexe VI	

### Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation

#### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

La classification est fondée sur les composants à prendre en compte

#### talC (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Non irritant	OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage
Sans objet (test in vitro)	Non irritant	Méthode de l'UE B.46			Épiderme humain reconstitué	Valeur expérimentale	

#### dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Non irritant	OCDE 405		1; 24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Non irritant	Équivalent à OCDE 404	4 h	48 heures	Lapin	Valeur expérimentale	

#### 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Non irritant	OCDE 405		24; 48; 72 heures; 7 jours	Lapin	Valeur expérimentale	Exposition unique
Œil	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	
Peau	Légèrement irritant	OCDE 404	4 h	24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	
Peau	Irritant; catégorie 2					Annexe VI	

#### phénol/formaldéhyde/glycidyl éther, polymère

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Irritant; catégorie 2					Étude de littérature	
Peau	Irritant; catégorie 2					Étude de littérature	

#### triéthylènetétramine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves; catégorie 1					Annexe VI	
Peau	Corrosif; catégorie 1B					Annexe VI	

#### phénol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Œil	Lésions oculaires graves	Équivalent à OCDE 405		24; 48; 72 heures	Lapin	Valeur expérimentale	Administration unique sans rinçage
Sans objet (test in vitro)	Corrosif	OCDE 431	3 minutes		Épiderme humain reconstitué	Valeur expérimentale	

### Conclusion

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

9 / 21

# NOVA WET STICK

Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
La classification est fondée sur les composants à prendre en compte  
talç (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation	Non sensibilisant				Rat (mâle)	Valeur expérimentale	

poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)], α-hydro-ω-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), éther 2-hydroxy-3-mercaptopropylique

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant; catégorie 1B					Étude de littérature	

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Équivalent à OCDE 429			Souris (femelle)	Valeur expérimentale	
Inhalation (poussières)	Non sensibilisant				Souris (femelle)	Valeur expérimentale	

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Dermique (sur les oreilles)	Sensibilisant	OCDE 429			Souris (femelle)	Valeur expérimentale	

phénol/formaldéhyde/glycidyl éther, polymère

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant; catégorie 1					Étude de littérature	

triéthylènetétramine

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Sensibilisant; catégorie 1					Annexe VI	

phénol

Voie d'exposition	Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Point de temps	Espèce	Détermination de la valeur	Remarque
Peau	Non sensibilisant	Équivalent à OCDE 406			Cobaye (femelle)	Valeur expérimentale	

### Conclusion

Peut provoquer une allergie cutanée.  
Non classé comme sensibilisant par inhalation

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles

### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte  
talç (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (diète)	NOAEL	Équivalent à OCDE 452	100 mg/kg de pc/jour		Aucun effet	101 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale
Dermique								Dispense de données
Inhalation (aérosol)	NOAEC	Équivalent à OCDE 452	10.8 mg/m <sup>3</sup> air		Aucun effet	52 semaines (7h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale

# NOVA WET STICK

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 408	> 1000 mg/kg de pc/jour		Aucun effet	90 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale
Dermique								Dispense de données
Inhalation (aérosol)	NOAEC	Essai de toxicité subchronique	2.1 mg/m <sup>3</sup> air		Aucun effet	13 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (femelle)	Valeur expérimentale

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 408	50 mg/kg de pc/jour		Aucun effet	14 semaines (7 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale
Dermique	NOAEL effets systémiques	OCDE 411	100 mg/kg de pc/jour		Aucun effet systémique néfaste	13 semaines (3 fois / semaine)	Souris (mâle)	Valeur expérimentale

phénol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Organe	Effet	Durée d'exposition	Espèce	Détermination de la valeur
Par voie orale (eau potable)	NOAEL	Équivalent à OCDE 408	71 mg/kg de pc/jour		Aucun effet	13 semaine(s)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale
Par voie orale (eau potable)	LOAEL	Équivalent à OCDE 408	300 mg/kg de pc/jour		Diminution de la consommation d'aliments	13 semaine(s)	Rat (mâle)	Valeur expérimentale
Dermique	NOAEL	Essai de toxicité subaiguë	130 mg/kg de pc/jour		Aucun effet systémique néfaste	18 jours (5h / jour)	Lapin	Valeur expérimentale
Dermique	LOAEL	Essai de toxicité subaiguë	260 mg/kg de pc/jour		Effets systémiques	18 jours (5h / jour)	Lapin	Valeur expérimentale
Inhalation (vapeurs)	NOAEC	Équivalent à OCDE 412	25 ppm		Aucun effet	2 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Valeur expérimentale

## Conclusion

Non classé pour la toxicité subchronique

## Mutagénicité sur les cellules germinales (in vitro)

### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 473	Ovaire de hamster chinois (CHO)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	OCDE 472	Escherichia coli		Valeur expérimentale	

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

11 / 21

# NOVA WET STICK

## phéno

Résultat	Méthode	Substrat d'essai	Effet	Détermination de la valeur	Remarque
Négatif sans activation métabolique, positif avec activation métabolique	Équivalent à OCDE 473	Ovaire de hamster chinois (CHO)		Valeur expérimentale	
Négatif avec activation métabolique, négatif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 471	Bacteria (S.typhimurium)		Valeur expérimentale	
Positif avec activation métabolique, positif sans activation métabolique	Équivalent à OCDE 487	Ovaire de hamster chinois (CHO)		Valeur expérimentale	

## Mutagénicité sur les cellules germinales (in vivo)

### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte  
talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	Équivalent à OCDE 478	5 jours (1x / jour)	Rat (mâle)		Valeur expérimentale

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	OCDE 474		Souris (mâle / femelle)		Valeur expérimentale

2,2-bis[*p*-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Négatif (Par voie orale (sonde gastrique))	OCDE 488	4 semaines (tous les jours)	Rat (mâle)		Valeur expérimentale

## phéno

Résultat	Méthode	Durée d'exposition	Substrat d'essai	Organe	Détermination de la valeur
Positif (Intrapéritonéal)	Équivalent à OCDE 474		Souris (mâle / femelle)	Moelle osseuse	Valeur expérimentale

## Conclusion

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

## Cancérogénicité

### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique ≤ 10 µm.  
talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Inhalation (aérosol)	NOAEC	OCDE 453	18 mg/m <sup>3</sup> air	113 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine) - 122 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale
Par voie orale (diète)	NOAEL	OCDE 453	100 mg/kg de pc/jour	101 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Inhalation (aérosol)		Équivalent à OCDE 453		105 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle)	Affection/dégénérescence des tissus pulmonaires	Poumons	Valeur expérimentale
Inhalation (aérosol)	NOAEC	Équivalent à OCDE 453	5 mg/m <sup>3</sup> air	104 semaines (6h / jour, 5 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet cancérogène	Poumons	Valeur expérimentale
Par voie orale (diète)	NOEL	Étude de toxicité cancérogène	2500 mg/kg de pc/jour	103 semaines (7 jours / semaine)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

12 / 21

# NOVA WET STICK

## 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Dermique	NOEL	OCDE 453	100 mg/kg de pc/jour	104 semaines (5 jours / semaine)	Rat (femelle)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale
Par voie orale (sonde gastrique)	NOAEL	OCDE 453	15 mg/kg de pc/jour - 100 mg/kg de pc/jour	104 semaine(s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale

## phénol

Voie d'exposition	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Par voie orale (eau potable)	NOAEL	Équivalent à OCDE 451	5000 ppm	103 semaine(s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet cancérogène		Valeur expérimentale

## Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

## Toxicité pour la reproduction

### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

### talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Étude de toxicité pour le développement	1600 mg/kg de pc/jour	10 jours (1x / jour)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Étude de toxicité pour le développement	≥ 1600 mg/kg de pc/jour	10 jours (1x / jour)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	> 900 mg/kg de pc/jour	13 jours (1x / jour)	Lapin (femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale

### dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	1000 mg/kg de pc/jour	2 semaines (7 jours / semaine)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	1000 mg/kg de pc/jour	2 semaines (7 jours / semaine)	Rat	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (diète))	NOAEL	OCDE 443	≥ 1000 mg/kg de pc/jour	14 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale

## 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	180 mg/kg de pc/jour	13 jours (gestation, tous les jours)	Lapin	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	OCDE 414	60 mg/kg de pc/jour	13 jours (gestation, tous les jours)	Lapin	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (sonde gastrique))	NOEL	OCDE 416	750 mg/kg de pc/jour	238 jour(s)	Rat (mâle / femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale

# NOVA WET STICK

## phénol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Effet	Organe	Détermination de la valeur
Toxicité pour le développement (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	140 mg/kg de pc/jour	11 jours (gestation, tous les jours)	Souris	Aucun effet		Valeur expérimentale
Toxicité maternelle (Par voie orale (sonde gastrique))	NOAEL	Équivalent à OCDE 414	140 mg/kg de pc/jour	11 jours (gestation, tous les jours)	Souris	Aucun effet		Valeur expérimentale
Effets sur la fertilité (Par voie orale (eau potable))	NOAEL	Équivalent à OCDE 416	71 mg/kg de pc/jour - 93 mg/kg de pc/jour		Rat (mâle / femelle)	Aucun effet		Valeur expérimentale

### Conclusion

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

### Danger par aspiration

#### NOVA WET STICK

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte  
Non classé pour la toxicité par aspiration

### Toxicité autres effets

#### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

### Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### NOVA WET STICK

Eruption/dermatite.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### NOVA WET STICK

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange  
La classification est fondée sur les composants à prendre en compte  
talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	ECOSAR v1.00	89581 mg/l	96 h	Pisces		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité aiguë crustacés	CL50	ECOSAR v1.00	36812 mg/l	48 h	Daphnia sp.		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	ECOSAR v1.00	7203 mg/l	96 h	Algae		Eau douce (non salée)	QSAR
	NOEC	ECOSAR v1.00	918 mg/l	30 jour(s)	Algae		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité chronique poissons	NOEC	ECOSAR v1.00	5980 mg/l	30 jour(s)	Pisces		Eau douce (non salée)	QSAR
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	ECOSAR v1.00	1460 mg/l	30 jour(s)	Daphnia sp.		Eau douce (non salée)	QSAR

# NOVA WET STICK

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre  $\leq 10 \mu\text{m}$ ]

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50		> 1000 mg/l		Pisces		Eau douce (non salée)	Étude de littérature
Toxicité aiguë crustacés	CE50		> 1000 mg/l		Invertebrata		Eau douce (non salée)	Étude de littérature
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	OCDE 201	> 100 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
	NOEC	OCDE 201	$\geq 100$ mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique poissons	NOEC	Équivalent à OCDE 212	$\geq 1000$ mg/l	8 jour(s)	Danio rerio	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	OCDE 211	$\geq 5$ mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Éléments de preuve; Reproduction
Toxicité micro-organismes aquatiques	NOEC	OCDE 209	$\geq 1000$ mg/l	3 h	Boue activée	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Respiration

Aucune classification pour la toxicité aquatique puisque les limites de toxicité sont supérieures à la solubilité dans l'eau

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	OCDE 203	1.8 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Concentration nominale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	Équivalent à OCDE 202	1.7 mg/l	48 h	Daphnia magna	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité algues et autres plantes aquatiques	CE50	EPA 660/3 - 75/009	> 11 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
	NOEC	EPA 660/3 - 75/009	4.2 mg/l	72 h	Selenastrum capricornutum	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Taux de croissance
Toxicité chronique crustacés aquatiques	NOEC	Équivalent à OCDE 211	0.3 mg/l	21 jour(s)	Daphnia magna	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; GLP
Toxicité micro-organismes aquatiques	IC50		> 100 mg/l	3 h	Boue activée			Valeur expérimentale; Respiration

phénol

	Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Organisme	Conception de test	Eau douce/salée	Détermination de la valeur
Toxicité aiguë poissons	CL50	US EPA	8.9 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Système à courant	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale
Toxicité aiguë crustacés	CE50	US EPA	3.1 mg/l	48 h	Ceriodaphnia dubia	Système statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Locomotion
Toxicité chronique poissons	NOEC		0.077 mg/l	60 jour(s)	Cirrhinus mrigala	Système semi-statique	Eau douce (non salée)	Valeur expérimentale; Variations de poids

## Conclusion

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

**Phototransformation air (DT50 air)**

Méthode	Valeur	Conc. radicaux OH	Détermination de la valeur
AOPWIN v1.92	18.602 h	1.5E6 /cm <sup>3</sup>	QSAR

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

**Biodégradation eau**

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301F	5 %; Consommation d'O <sub>2</sub>	28 jour(s)	Valeur expérimentale

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

15 / 21

# NOVA WET STICK

phénol

## Biodégradation eau

Méthode	Valeur	Durée	Détermination de la valeur
OCDE 301C	62 %; Consommation d'O2	100 h	Valeur expérimentale

## Conclusion

Eau

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

NOVA WET STICK

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (mélange)			

talC (Mg3H2(SiO3)4)

## BCF autres organismes aquatiques

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	BCFBAF v3.01	3.162 l/kg			QSAR

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (inorganique)			

poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)],  $\alpha$ -hydro- $\omega$ -hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), éther 2-hydroxy-3-mercaptopropylique

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Aucun renseignement disponible			

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre  $\leq 10 \mu\text{m}$ ]

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Sans objet (inorganique)			

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF		31; Poids frais			QSAR

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
OCDE 117		2.6 - 3.8	25 °C	Valeur expérimentale

phénol/formaldéhyde/glycidyl éther, polymère

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
	Aucun renseignement disponible			

triéthylènetétramine

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
KOWWIN		-2.65		Valeur estimative

phénol

BCF poissons

Paramètre	Méthode	Valeur	Durée	Espèce	Détermination de la valeur
BCF	OCDE 305	17.5; Poids frais	5 h	Danio rerio	Valeur expérimentale

Log Kow

Méthode	Remarque	Valeur	Température	Détermination de la valeur
		1.47	30 °C	Valeur expérimentale

## Conclusion

Contient (un/des) composant(s) bioaccumulable(s)

## 12.4. Mobilité dans le sol

talC (Mg3H2(SiO3)4)

### Répartition en pourcentage

Méthode	Fraction air	Fraction biota	Fraction sédiment	Fraction sol	Fraction eau	Détermination de la valeur
Mackay, niveau III	0 %	0 %	39.3 %	56 %	4.72 %	QSAR

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	2.7	QSAR

# NOVA WET STICK

triéthylènetétramine

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
log Koc	SRC PCKOCWIN v2.0	1.885	Valeur calculée

phénol

(log) Koc

Paramètre	Méthode	Valeur	Détermination de la valeur
Koc	OCDE 121	14 - 73	Valeur expérimentale
log Koc		1.15 - 1.86	Valeur calculée

## Conclusion

Contient composant(s) avec potentiel de mobilité dans le sol  
Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de composant(s) qui répond(ent) aux critères PBT et/ou vPvB repris dans l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Il n'y a aucune preuve de propriétés perturbant le système endocrinien

## 12.7. Autres effets néfastes

NOVA WET STICK

### Gaz à effet de serre

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

### Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

### Eau écotoxicité pH

Changement de pH

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

phénol

### Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe lorsqu'ils sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

##### Union européenne

Déchets dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par le Règlement (UE) n° 1357/2014 et le Règlement (UE) n° 2017/997.  
Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 09\* (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

#### 13.1.2 Méthodes d'élimination

Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Les déchets dangereux ne peuvent pas être mélangés avec d'autres déchets. Il est interdit de mélanger différents types de déchets dangereux si cela peut entraîner un risque de pollution ou créer des problèmes pour la gestion ultérieure des déchets. Les déchets dangereux doivent être gérés de manière responsable. Toutes les entités qui stockent, transportent ou manipulent des déchets dangereux prennent les mesures nécessaires pour éviter les risques de pollution ou de dommages à des personnes ou à des animaux. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Porter à un centre agréé de collecte des déchets.

#### 13.1.3 Emballages

##### Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 10\* (emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus).

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.1. Numéro ONU/numéro d'identification

Transport	Non soumis
-----------	------------

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Numéro d'identification du danger	
Classe	
Code de classification	

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

17 / 21

# NOVA WET STICK

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	
Étiquettes	

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Marque matière dangereuse pour l'environnement	non
--	-----

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales	
Quantités limitées	

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Annexe II de Marpol 73/78	Sans objet, basé sur les informations disponibles
---------------------------	---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

Teneur en COV	Remarque
< 1 %	
< 20 g/l	

Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle (Directive 98/24/CE, 2000/39/CE, 2004/37/CE et modifications)

#### phénol

Nom de produit	Résorption dermale
Phénol	Peau

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Non soumis à la directive 2012/18/UE (Seveso III)

REACH Annexe XVII - Restriction

Contient composant(s) soumis aux restrictions de l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

	Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Conditions de restriction
<ul style="list-style-type: none"> <li>· poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)], α-hydro-ω-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), éther 2-hydroxy-3-mercaptopropylique</li> <li>· 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane</li> <li>· phénol/formaldéhyde/glycidyl éther, polymère</li> <li>· triéthylènetétramine</li> </ul>	<p>Substances ou mélanges liquides qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008:</p> <p>a) les classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F;</p> <p>b) les classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10;</p> <p>c) la classe de danger 4.1;</p> <p>d) la classe de danger 5.1.</p>	<p>1. Ne peuvent être utilisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des candières,</li> <li>— dans des farces et attrapes,</li> <li>— dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.</li> </ul> <p>2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché.</p> <p>3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public,</li> <li>— s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés H304.</li> </ul> <p>4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN).</p> <p>5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et mélanges dangereux, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</li> <li>b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";</li> <li>c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>· 2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane</li> <li>· triéthylènetétramine</li> <li>· phénol</li> </ul>	<p>Substances relevant d'un ou de plusieurs des points suivants:</p> <p>a) substances classées à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008 comme:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— substances cancérogènes de catégorie 1A, 1B ou 2, ou substances mutagènes sur les cellules germinales de catégorie 1A, 1B ou 2, mais à l'exclusion de toute substance classée en raison d'effets uniquement consécutifs à</li> </ul>	<p>Les mélanges à des fins de tatouage sont soumis aux restrictions du règlement (UE) n° 2020/2081</p>

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

18 / 21

# NOVA WET STICK

une exposition par inhalation  
 — substances toxiques pour la reproduction de catégorie 1A, 1B ou 2, mais à l'exclusion de toute substance classée en raison d'effets uniquement consécutifs à une exposition par inhalation  
 — sensibilisants cutanés de catégorie 1, 1A ou 1B  
 — substances corrosives pour la peau de catégorie 1, 1A, 1B ou 1C ou substances irritantes pour la peau de catégorie 2  
 — substances causant des lésions oculaires graves de catégorie 1 ou substances irritantes pour les yeux de catégorie 2  
 b) substances figurant à l'annexe II du règlement (CE) no 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil  
 c) substances figurant à l'annexe IV du règlement (CE) no 1223/2009 pour lesquelles une condition est spécifiée dans au moins une des colonnes g, h et i du tableau de ladite annexe  
 d) substances figurant à l'appendice 13 de la présente annexe. Les exigences accessoires prévues aux paragraphes 7 et 8 de la colonne 2 de la présente entrée s'appliquent à tous les mélanges destinés à être utilisés à des fins de tatouage, qu'ils contiennent ou non une substance relevant des points a) à d) de la présente colonne.

## Législation nationale Belgique

### NOVA WET STICK

Aucun renseignement disponible

#### phénol

Résorption peau	Phénol; D; La mention "D" signifie que la résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.
-----------------	---

## Législation nationale Pays-Bas

### NOVA WET STICK

Waterbezwaarlijkheid	A (3); Algemene Beoordelingsmethodiek (ABM)
----------------------	---

#### phénol

Huidopname (wettelijk)	Fenol; H
------------------------	----------

## Législation nationale France

### NOVA WET STICK

Aucun renseignement disponible

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

Catégorie cancérogène	Titane (dioxyde de), en Ti; C2
-----------------------	--------------------------------

#### phénol

Catégorie mutagène	Phénol; M2
Risque de pénétration percutanée	Phénol; Risque de pénétration percutanée

## Législation nationale Allemagne

### NOVA WET STICK

WGK	2; Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen (AwSV) - 18. April 2017
-----	--

#### talç (Mg3H2(SiO3)4)

TA-Luft	5.2.1
---------	-------

poly[oxy(méthyl-1,2-éthanediyle)], α-hydro-ω-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), éther 2-hydroxy-3-mercaptopropylique

TA-Luft	5.2.5
---------	-------

dioxyde de titane; [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

TA-Luft	5.2.2/III
---------	-----------

2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

TA-Luft	5.2.5
---------	-------

phénol/formaldéhyde/glycidyl éther, polymère

TA-Luft	5.2.5
---------	-------

triéthylènetétramine

TA-Luft	5.2.5/I
---------	---------

#### phénol

TA-Luft	5.2.5/I
Hautresorptive Stoffe	Phenol; H; Hautresorptiv

## Législation nationale Autriche

### NOVA WET STICK

Aucun renseignement disponible

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

19 / 21

# NOVA WET STICK

## phénol

besondere Gefahr der Hautresorption	Phenol; H
-------------------------------------	-----------

## Législation nationale UK

### NOVA WET STICK

Aucun renseignement disponible

## phénol

Skin absorption	Phenol; Sk
-----------------	------------

## Autres données pertinentes

### NOVA WET STICK

Aucun renseignement disponible

### talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>)

CIRC - classification	3; Talc
TLV - Carcinogen	Talc: Containing asbestos fibers; A1 Talc: Containing no asbestos fibers; A4

### dioxyde de titane: [sous la forme d'une poudre contenant 1 % ou plus de particules d'un diamètre ≤ 10 µm]

CIRC - classification	2B; Titanium dioxide
TLV - Carcinogen	Titanium dioxide - finescale particles; A3 Titanium dioxide - nanoscale particles; A3

### 2,2-bis(p-(2,3-époxypropoxy)phényl)propane

CIRC - classification	3; Bisphenol a diglycidyl ether
-----------------------	---------------------------------

## phénol

CIRC - classification	3; Phenol
TLV - Skin absorption	Phenol; Skin; Danger of cutaneous absorption
TLV - Carcinogen	Phenol; A4

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour un mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte intégral de toute phrase H et EUH visée à la rubrique 3:

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 Toxique par inhalation.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (peau, foie, reins, système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

(*)	CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG
ADI	Acceptable daily intake
AOEL	Acceptable operator exposure level
BCF	Bioconcentration Factor
BEI	Biological Exposure Indices
CE10	Concentration Efficace 10 %
CE50	Concentration Efficace 50 %
CL0	Concentration Létale 0 %
CL50	Concentration Létale 50 %
CLP (EU-GHS)	Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe)
DL50	Dose Létale 50 %
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEL	Derived No Effect Level
ERC50	EC50 in terms of reduction of growth rate
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
GLP	Good Laboratory Practice
LOAEC/LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Concentration/Lowest Observed Adverse Effect Level
NOAEC/NOAEL	No Observed Adverse Effect Concentration/No Observed Adverse Effect Level
NOEC/NOEL	No Observed Effect Concentration/No Observed Effect Level
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistent, Bioaccumulable & Toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration
STP	Sludge Treatment Process
vPvB	very Persistent & very Bioaccumulative

Motif de la révision: 2; 3; 6; 8; 9; 10; 11; 12

Date d'établissement: 2005-09-27

Date de la révision: 2023-11-22

Numéro de la révision: 0600

Numéro BIG: 42807

20 / 21

# NOVA WET STICK

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité n'a été établie que pour être utilisée au sein de l'Union européenne, en Suisse, en Islande, en Norvège et au Liechtenstein. Toute utilisation dans un autre pays ne se fait qu'à vos risques et périls. L'utilisation de la fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence ou, à défaut, dans les conditions générales de BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. La distribution et la reproduction sont limitées. Consultez le contrat/les conditions mentionné(es) pour de plus amples informations.